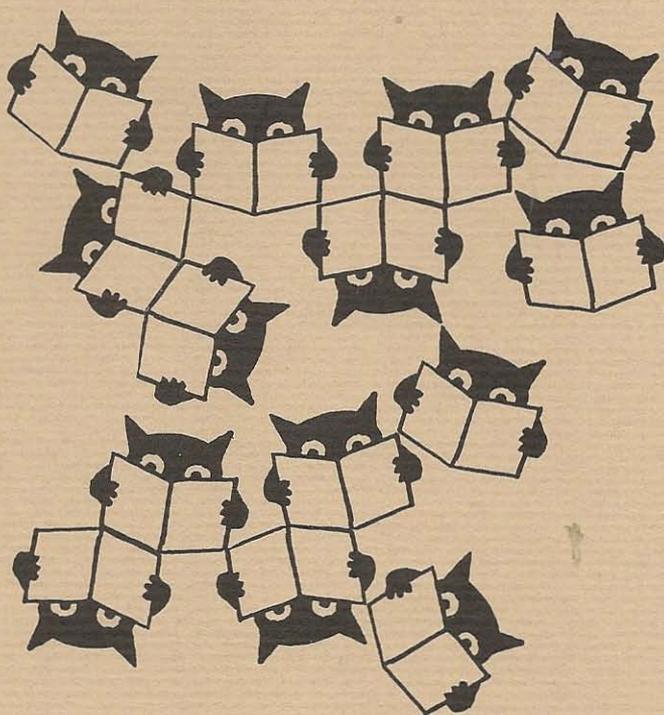


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

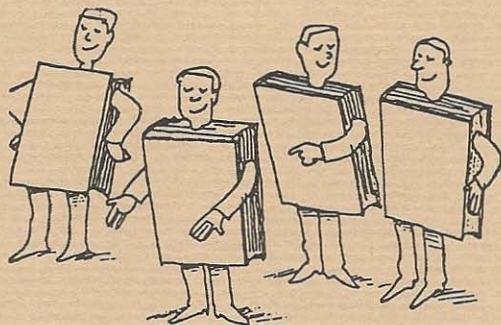


No 59

Novembre 1999

Genève

Ce qu'ils ont dit



Je m'appelle Boris Balkan et j'ai traduit autrefois *La Chartreuse de Parme* en espagnol. A part cela, mes critiques et recensions paraissent dans les suppléments et revues littéraires de la moitié de l'Europe...

Mais restons-en à notre histoire.

Je fis la connaissance de Lucas Corso un jour qu'il vint me voir, *Le vin d'Anjou* sous le bras. Corso était un mercenaire de la bibliophilie, un chasseur de livres à gages. Ce qui veut dire doigts sales et parole facile, bons réflexes, de la patience et beaucoup de chance. Sans oublier une mémoire prodigieuse, capable de se souvenir dans quel coin poussiéreux d'une échoppe de bouquiniste sommeille ce volume pour lequel on le paiera une fortune. Sa clientèle était restreinte, mais choisie : une vingtaine de libraires de Milan, Paris, Londres, Barcelone ou Lausanne, de ceux qui ne vendent que sur catalogue, investissent à coup sûr et ne tiennent jamais plus d'une cinquantaine de titres à la fois ; aristocrate de l'incunable pour qui parchemin au lieu de vélin ou trois centimètres de plus de marge se comptent en milliers de dollars. Chacal de Gutenberg, piranhas des foires d'antiquaires, sangsues des ventes aux enchères, ils sont capables de vendre leur mère pour une édition princeps ; mais ils reçoivent leurs clients dans des salons aux canapés de cuir d'où l'on voit le Duomo ou le lac de Constance, et ils ne se salissent jamais les mains, ni la conscience. Pour cela, il y a Corso et ses semblables.

*Extr. de : Le club Dumas / Arturo Pérez-Reverte. - Lattès, 1994, p. 13-14.
Adapté par Polanski pour le cinéma : La neuvième porte.*

Couverture : Les chats / Tomi Ungerer. – Paris : le Cherche Midi, 1998

L'Ecole d'information documentaire déménage (de notre envoyée spéciale)

Le déménagement nouveau est finalement arrivé ! S'il fut, dans l'ensemble, d'un cru honnête il présenta quelques aspects râpeux et lourd en bouche... Le passage physique de l'Ecole d'information documentaire (ex E.S.I.D.) des locaux de l'IES, dans lesquels nous étions tranquillement installés depuis 81 ans, à ceux de la HEG à Battelle a provoqué quelques remous et fut, pour reprendre la métaphore de l'une des personnes directement concernées *comme certaines opérations chirurgicales dont on peut distinguer 3 étapes : l'avant, le pendant et l'après.*

Soucieux de vérité et de réalisme, nous avons, pour relater les faits, interrogé directement quelques patients concernés par l'affaire. Ce sont leurs diverses voix qui sont rassemblées ici afin d'évoquer ce grand moment d'intervention chirurgicale que fut l'ablation de l'organe « IES », dont le profil trop social ne répondait plus aux aspirations des futurs opérés, en faveur de l'implantation d'un organe de type gestion, la « HEG »...

(N.B. : le reportage ci-dessous n'étant pas une fiction, nous remercions tout particulièrement les patients qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous leur assurons l'anonymat. D'ailleurs, toute ressemblance avec des personnages connus serait naturellement une coïncidence fortuite et non avenue !!!)

La première voix est celle du patient FB qui nous livre ce que fut pour lui l'étape 1, celle de « l'avant chirurgical » :

Avant : Préparation du patient (étape 1)

On ne peut pas vous opérer comme ça, on vous met au régime « cartons », qui seul peut permettre d'assurer les conditions optimales pour la réussite de l'opération. A noter que le régime « cartons » garantit une perte substantielle de volume – au minimum un quart de votre paperasse – d'ici le grand jour. D'ailleurs, plus on s'en approche et plus le régime est strict, tandis qu'un état fébrile, pas trop gênant mais inévitable, s'installe chez le patient.

Cet état de fébrilité est d'ailleurs extrêmement différent selon le profil des patients. Une autre « opérée du carton », une deuxième voix, celle d'une certaine JD, a pu ainsi repérer quatre types de personnalité dont les caractéristiques sont les suivantes :

Il y a les râleurs : « c'est toujours comme ça quand on déménage ».

Il y a les passéistes : « on était mieux avant dans nos locaux historiques qui avaient du cachet (d'aspirine)... ».

Il y a les conciliants : « Il faut faire avec ce que l'on nous donne ».

Et puis il y a comme moi, les irrémédiablement optimistes : « bientôt, vous verrez, ce sera bien ».

Une reprise de parole par le premier patient interrogé, FB, nous permet d'enchaîner sur l'art et la manière de vivre pleinement la deuxième étape du déménagement : le « pendant » chirurgical dit « jour J ».

Pendant : Le jour de l'opération (étape 2)

Vous n'y voyez rien du tout, vous êtes dans les vapes, complètement out. On a beau vous dire après coup comment ça s'est passé, si l'équipe de spécialistes a bien pris en charge vos cartons, les a acheminés sans encombre à destination et a trouvé sans difficulté où les laisser, vous n'en avez aucun souvenir, vous étiez « ailleurs » - chez vous avec du travail, ou peut-être errant lamentablement, comme dans un cauchemar, quelque part entre Plainpalais et Carouge.

Cette vision des choses, un chaos proche, pour certains, de l'apocalypse (les quatre « personnalités » repérées par la patiente JD...) a été confirmée par un fait qu'une autre « opérée du carton », une certaine VHD, a vécu en direct. Cette affaire concernait une très mystérieuse cloison.... Ecoutons son récit :

Sur les plans, tout semblait presque parfait : une grande salle sur laquelle s'ouvriraient trois portes mystérieusement prénommées R19, R20 et R21. En pointillé était mentionnée une paroi dont l'existence, encore virtuelle à l'heure où nous examinions les plans depuis nos anciens locaux de l'IES, prendrait corps avant notre emménagement. Elle séparerait magiquement l'espace en 2 bureaux contigus ! La porte R19 permettrait alors d'accéder à l'un des dits bureaux et la porte R20 à l'autre. La R21 serait définitivement condamnée !

Las ! Le virtuel resta en l'état jusqu'à notre arrivée. Une gentille cohabitation de quatre collègues s'installa derrière les trois portes dont deux restèrent fermées à clé. Seule la porte R20 était utilisée... par commodité et aussi, par manque de clé ! Au petit matin du cinquième jour apparurent un corps de « monteurs de parois ». Les choses se concrétisaient. Nous fûmes priés de désertier quelques heures nos bureaux afin que les monteurs de parois puissent faire leur travail de monteurs de parois ! Lentement, les deux hommes installés de part et d'autre du futur mur, donnèrent vie aux deux nouveaux espaces...

Dring !!! Coup de fil panique à l'Ecole d'Information Documentaire : « Qui a la clé de la porte R19 ? l'un des monteurs de parois est derrière sa paroi et la porte est fermée... » Dans le couloir, j'en suis sûre, tous

nos cartons aux yeux de pélicans, sagement empilés, se sont bien amusés!

Cette patiente, malgré tous nos efforts, n'a pas voulu nous fournir la fin de l'histoire et nous ne savons toujours pas où se niche, à l'heure actuelle, le monteur de parois. Cependant, aucune plainte n'ayant été déposée il est fort probable qu'une solution a été trouvée...

Dernière et ultime étape : celle de l'après chirurgical : le lendemain. Là encore revenons aux propos du patient FB . Celui-ci affirme :

Après : Le lendemain (étape 3)

On vous avait pourtant prévenu : le lendemain c'est dur. On est tout désorienté – où est mon bureau, où sont mes cartons ? - et dans la tête ça ressemble furieusement à une gédébé. Et où ont bien pu se dissimuler les dossiers essentiels que vous aviez eu la prudence de mettre dans un carton spécial ? Mais oui, il n'ont pas été égarés (l'équipe médicale était vraiment composée de spécialistes chevronnés), il est là, le fameux carton... sous une pile de huit de ses congénères qui pèsent tout leur poids de papier. Pas de doute, vous êtes prêt pour la rééducation sportive.

La suite, c'est la convalescence... Il faut préciser ici que si pour l'ensemble des « opérés du carton », la convalescence se passe bien, certains semblent avoir plus de difficultés que d'autres comme par exemple, le témoignage de ce brave homme, que nous appellerons par commodité MG, qui murmure et remurmure, seul dans son bureau, face au Salève :

Avant notre déménagement sur le campus de Battelle, j'étais un amoureux de la nature, j'aimais tous les oiseaux, j'étais un partisan des transports publics... Depuis notre déménagement...

- *Je trouve que la nature est bien jolie... mais je l'apprécie bien plus dans mon temps libre...*
- *Il ne faut plus me parler de pélican... quel oiseau détestable ! (à vous de deviner pourquoi !)...*
- *Je ne supporte plus la couleur orange... (à vous de deviner pourquoi bis !)...*
- *Mais je suis fier que l'EID passe à la postérité grâce à sa bibliothèque virtuelle tout à fait unique !... »*

Une deuxième personne, malheureusement, présente elle aussi quelques symptômes postopératoires, différents dans leur expression mais non moins préoccupants. Cette dame, CB, tient un discours quelque peu incohérent dans l'utilisation des mots : ...Le déménagement... le grand chambardement... on a bien cru devenir HADENGos. On en est encore tout enGOURDALis. Avec ces travaux qui s'ESTERMANNisent, on a commencé par DESCHAMPTer...

Personne, à l'heure où ce reportage est fait ne peut prédire l'évolution de ces opérés quelque peu ébranlés. Cependant, de source sûre, tout espoir de guérison est encore permis grâce aux nouvelles thérapies virtuelles qui se développent sur le *web medical net connexion*.

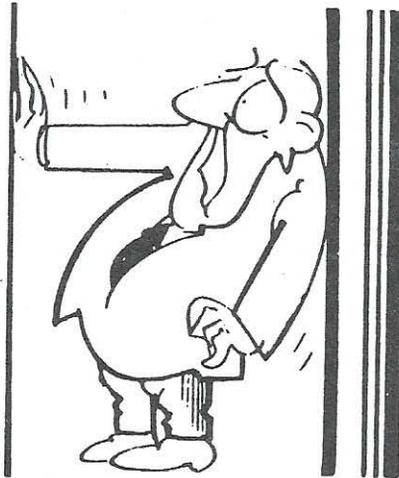
Ainsi, l'ensemble des patients progresse, chacun à son rythme dans l'apprentissage de sa nouvelle vie. Toutefois, nous sentons bien, comme le précise une nouvelle fois le patient FB, *qu'il nous faudra encore quelques mois pour recouvrer certaines facultés, telles que salles de cours, bibliothèque, et que nous resterons en partie handicapés jusqu'à complète guérison. Mais assurances et garanties des plus hautes autorités médicales (DIP, HES) laissent prévoir qu'alors nous nous sentirons nettement mieux qu'avant !*

Enfin, pour terminer ce reportage sur une note d'actualité, nous laissons le mot de la fin à l'une de nos transplantés, dont nous n'avions pas encore entendu la voix, une certaine AR.

Expo 01, 02 ,03 avec ses attermoissements, ses hésitations, ses reports, ses politiques, vous a fait rire, pleurer, tousser ? Ne manquez pas, à l'échelle genevoise, la saga de l'installation de la HEG...

Véronique Hadengue-Dezaël

(avec la complicité de l'équipe des permanents de l'EID-HEG)



Hadengue 83



La Fureur de Lire 1999 à Genève

Cette année, après deux thèmes d'apparence plus ludique, soit le voyage et la littérature de bouche, la Fureur abordait les terres douloureuses de l'exil.

De fait, après presque une semaine de débats, de rencontres quelquefois furieuses, quelquefois sereines, je m'aperçois d'une chose qui, après chaque édition, ne cesse de m'étonner : une fois le thème choisi, le programme conçu, ce qui se dit, se lit, se crée et s'échange ne nous appartient plus. Le thème se construit, se déconstruit parfois, les choses sont dites, les passerelles entre les auteurs et leurs écrits s'édifient, les idées se rejoignent ou s'affrontent, et nous (comprenez les organisateurs de la Fureur), n'y sommes finalement pas pour grand-chose, si ce n'est d'avoir installé les chaises !

Entre un auteur kurde qui s'applique à reconquérir sa propre langue, un auteur dramatique togolais qui cherche à se dégager du poids maintenant pesant du concept fédérateur de négritude, les mots sont curieusement semblables.

Entre un militant costaricain pour qui l'exil se vit avant tout dans son pays, face à la mondialisation imposée par le voisin américain, et une poétesse galloise qui partage d'une voix douce des poèmes lumineux, les paroles qui résonnent après la rencontre sont similaires.

Un exemple pour illustrer mon propos : l'une des constantes dans beaucoup d'interventions sur l'écriture de l'exil, pourtant venues d'horizons très divers, a été la référence aux mythes fondateurs, aux textes classiques qui, presque toujours, partent d'une situation d'exil.

L'impérieux besoin d'écrire pour ne pas perdre les mots de sa patrie, l'appropriation d'une langue étrangère et les problèmes de traduction, le travail introspectif et la reconnaissance du monde littéraire, tous ces thèmes ont émergé de plus de soixante rencontres.

Le programme de l'édition 1999 était en effet copieux : lectures, débats (signalons l'exil à l'IUED, avec une pléiade d'auteurs), rencontres, contes (un week-end entier à Belle-Ideé), paroles d'exilés, Lettres-frontière, marché aux puces du livre (cette année malheureusement noyé sous la pluie...) et en clôture un magnifique concert klezmer.

Le programme était illustré cette année par le Carougeois Roger Pfund, une affiche très sombre, qui représentait bien la complexité du thème, avec une lueur d'espoir.

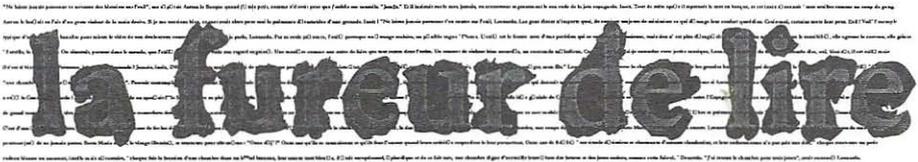
Toute la ville était occupée par la manifestation, de Carouge à Belle-Idée, avec un point central à l'Alhambra (et son corollaire l'Alhambar !), qui accueillait d'ailleurs la journée de samedi le festival In-Folio, niché cette année au sein de la Fureur pour mieux préparer l'édition 2000.

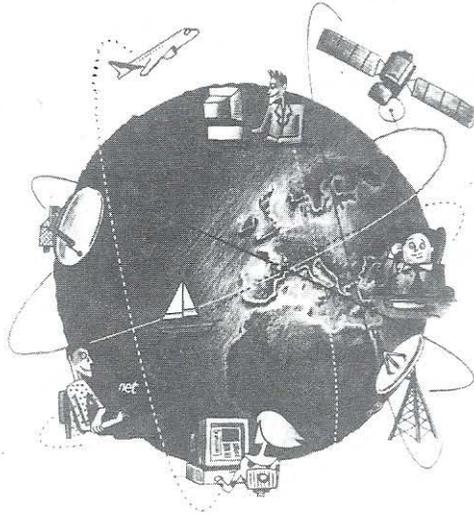
Je rappelle d'ailleurs que toutes les bibliothèques intéressées à participer à une édition de la Fureur de Lire (dès le thème connu, bien sûr) peuvent se manifester auprès du chef de projet, Jean-Charles Giroud, ou en me contactant.

Il est d'ailleurs à noter que contrairement à ce qui se passe en France, par exemple, il y a relativement peu de « professionnels de la profession » (pour paraphraser un cinéaste de chez nous) à ces rencontres. Ne laissez pas penser que les bibliothécaires romands sont moins amateurs de littérature que les autres ! C'est donc le moment de vous signaler deux rencontres : l'une avec Jean-Pierre Spilmont, auteur de « La traversée des terres froides », le jeudi 18 novembre à la Bibliothèque municipale des Eaux-Vives, 19h30, et l'autre avec Geneviève Metge, auteur du roman « Les grandes terres », le jeudi 25 novembre à la Bibliothèque municipale des Minoteries, 19h30 également.

A bientôt !

Dominique Berlie





11èmes Journées d'Arole - Crêt Bérard - 24/25 septembre 1999

Le lecteur entre page et écran

Synthèse des conférences données par **Madame Pili Munoz** : « Regards sur la production de CD-Rom pour la jeunesse », **Madame Georgia Leguem** : « Offre et usages des produits électroniques en bibliothèques pour enfants », **Monsieur Vincent Jouve** : « La lecture sur écran ou l'aventure désenchantée : l'exemple du Petit Prince », **Monsieur Patrick Bazin** : « Le numérique : un risque ou une chance pour les bibliothèques ? », **Monsieur Alain Vuillemin** : « Charles Perrault et les nouvelles technologies... », **Monsieur Christian Doelker** : « Lire ou s'informer ? Esquisse d'une philosophie de l'information », **Monsieur Jean Perrot** : « Le retour du sublime ? Science et communication »

L'histoire de la lecture connaît une mutation importante. De la lecture silencieuse et intimiste, on est passé à une lecture **interactive et participative**.

Une cohabitation entre ces deux modes de lecture est-elle possible ? Quoi qu'il en soit, il semble important de dépasser la nostalgie pour s'adapter aux nouvelles technologies à l'aube du XXIème siècle.

On trouve actuellement une grande diversité sur le marché multimédia qui est en pleine expansion. Ce type d'édition, qui suppose un gros investissement financier, ne touche pas uniquement les éditeurs traditionnels, mais également les multinationales comme Lego, Playmobil, Disney... De ce fait, la qualité de cette production reste très inégale.

Il existe des CD-Rom de fiction : il s'agit principalement d'adaptations et on trouve peu de création directe. La production se concentre sur des valeurs sûres comme, par exemple, « Petit Ours brun » (Bayard), « Le théâtre de minuit » de Pakovska (Syrinx), « Le livre de Lulu » (Flammarion).

Les CD-Rom éducatifs et parascolaires représentent la plus grosse part du marché. La production se doit d'être irréprochable du point de vue pédagogique, et les parents achètent essentiellement chez les éditeurs traditionnels : « J'aime lire » (apprentissage de lecture), « Akacliquer » (destiné aux enfants dès 18 mois), « Adibou »...

En ce qui concerne les CD-Rom documentaires, on trouve davantage de production destinée à l'adulte. Certains sujets comme l'art sont bien représentés, alors que d'autres sujets ne le sont pas du tout. (ex. : « Versailles, complot à la cour du Roi Soleil »). Il est à noter que beaucoup de titres pourraient être classés à la fois en fiction et en documentaire.

Les CD-Rom de jeu sont ceux qui attirent le plus le lecteur. Ils empruntent leur trame au jeu d'aventure (policier, héroïc fantasy) et sont très proches du dessin animé. Un bon CD-Rom de jeu se mesure aussi à la rapidité de navigation. On trouve « L'album secret de l'Oncle Ernest » qui a reçu le prix Moebus France pour la catégorie ludo-éducatif, « Forestia », « James Renard »...

Le maître mot de l'utilisation du CD-Rom pour les jeunes ou les adultes reste l'interactivité. Il convient alors de toujours définir les objectifs du CD-Rom, et de tester l'exploitation de l'interactivité proposée à l'utilisateur.

L'acte de lire est un phénomène complexe, il met en relation un lecteur et un texte. Le lecteur, au fil des pages, s'approprie l'écriture, il s'implique dans le texte et ses différentes expériences de vie permettent au lecteur d'appréhender le texte de manière personnelle. Cette appréhension se fait à différents niveaux :

1. la perception, qui met en jeu la représentation, le théâtre personnel du lecteur
2. la réception, qui met en jeu les réactions personnelles du lecteur.
3. l'implication, qui met en fait les résonnances, les prolongements extra-textuels que le lecteur fera

Ainsi, comme le dit Alberto Manguel dans « Une histoire de la lecture » : « le texte et le lecteur s'entremêlent, créant d'autres niveaux de sens, de sorte que chaque fois que nous obtenons du texte qu'il nous cède quelque chose que nous ingérons, une autre chose naît simultanément en dessous, que nous n'avons pas encore saisie. C'est pourquoi (...) aucune lecture ne peut jamais être définitive »

Une lecture distanciée est modifiée face à un écran car le média CD-Rom dirige en quelque sorte la lecture. Les différents niveaux d'appréhension cités plus haut sont dès lors bouleversés :

1. la perception : le lecteur doit prendre en compte l'illustration, la couleur, le son donnés par le support
2. la réception : la réaction est plus complexe, car l'animation donnée par le CD-Rom peut créer chez le lecteur des difficultés de précision et d'anticipation de l'action. De plus, il peut aussi être gêné par un rythme de lecture plus lent (interactivité du produit)
3. l'implication semble beaucoup plus riche car l'intervention du lecteur dans le texte ou dans les prolongements du texte peut être plus importante. Le lecteur peut devenir auteur/acteur.

Cela induit une nouvelle forme de lecture dite « participative » qui se trouve en opposition avec la lecture classique dite « distanciée ». Cette lecture spectaculaire ou participative est active et créative car le lecteur peut intervenir dans le texte ou sur un corpus de texte ; elle incite aussi le lecteur au transfert, mais cette lecture mécanique rend plus difficile la relecture d'un texte et, par là, la mise en place par le lecteur d'un cadre référentiel qui lui permette de pénétrer les différents niveaux de sens du texte, comme le décrit Manguel. Malgré tout, la lecture sur écran reste fermée car la programmation dirige le lecteur. En fait ces deux types de lecture doivent être complémentaires l'une de l'autre.

Le CD-Rom ne doit pas être un substitut du livre, il doit trouver son autonomie en proposant des oeuvres originales. Actuellement, en littérature, le CD-Rom est performant pour l'analyse de texte et pour la recherche. Les liens

hypertextes permettent une investigation à la fois plus étendue, plus profonde, plus pointue et plus rapide.

Avec le numérique, diverses formes de communication (son, illustration, texte) convergent sur un support commun. Ainsi, la frontière entre information textuelle et non-textuelle devient de plus en plus floue.

Cette évolution a aussi un inconvénient, car le risque de générer une société culturelle à deux vitesses se profile dangereusement. C'est pourquoi, les pouvoirs publics devraient tout mettre en œuvre pour donner aux collectivités publiques les moyens de permettre à tout public d'apprendre à utiliser les nouvelles technologies et d'avoir accès à l'information. Pour les bibliothèques publiques, cela signifie d'une part, revoir l'agencement des collections pour ne plus tendre vers un savoir encyclopédique mais de privilégier un développement thématique multi-média, et d'autre part avoir un personnel qui ne soit pas que des techniciens en bibliothéconomie, mais aussi des médiateurs des connaissances. Ils devront maîtriser les différents médias et leurs contenus, afin de pouvoir accompagner le lecteur dans sa recherche ou être à même de collaborer avec le chercheur.

Dans la jungle multimédia et la pléthore d'information déversée quotidiennement, le lecteur doit apprendre à détecter l'information primordiale (celle qui permet la survie de l'individu).

Cependant, il ne faut pas perdre de vue la différence entre balayer du regard un environnement informationnel, et lire qui permet au lecteur de décoder les différents niveaux de l'information. Dans cette société où l'on doit de plus en plus trier l'information, il serait nécessaire de mettre en place - au niveau pédagogique (école, bibliothèque, institution) - une stratégie qui permette au lecteur d'appréhender et maîtriser tout type d'information (texte, image, son)

Véronique Perret
Danièle Tosi

Greetings from Bangkok

**65^e Congrès de l'IFLA
20-28 août 1999**

« Les bibliothèques sont les portes d'un monde nouveau »

La grande rencontre annuelle des professionnels de l'information documentaire s'est tenue en août dernier à Bangkok à l'occasion du 65^e congrès de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA). Plus de 2.000 congressistes venus de 130 pays ont partagé et échangé leurs points de vue et leur vision professionnelle en communiquant ensemble pendant près d'une semaine.

L'IFLA, c'est quoi ?

Rappelons d'abord que l'IFLA est une organisation non gouvernementale qui est reconnue et soutenue par l'UNESCO. Son premier rôle est la promotion des professions de l'information et des bibliothèques auprès des institutions gouvernementales. Elle regroupe essentiellement des associations nationales, ainsi que des institutions spécialisées, mais elle accepte aussi des membres individuels.

Ainsi les professionnels suisses sont membres de l'IFLA par le biais de leur association nationale, c'est-à-dire la BBS.

L'IFLA est l'instance professionnelle qui réglemente nos modes de faire professionnels et qui détermine notre comportement bibliothéconomique au quotidien. Les dossiers concernant la normalisation des formats bibliographiques, la préservation et la conservation, la coopération et le développement de la lecture publique, l'accès universel à l'information, le soutien à la liberté d'expression, etc., sont discutés en groupes de travail dans des divisions spécialisées.

Préoccupations actuelles

Parmi les préoccupations actuelles de l'IFLA ou les actions concrètes, citons quelques cas à titre d'exemples :

1. Le numéro d'identification « Digital Object Identifier » (DOI) créé par les éditeurs inquiète la profession. Il s'agit d'être vigilants et de s'assurer que ce numéro n'entre pas en conflit avec les anciens systèmes de numérotation (ISBN et ISSN par exemple) pour éviter de devoir changer de paramètres dans les catalogues informatisés.
2. Le développement des relations avec les éditeurs et la conduite de négociations en vue de faciliter les rapports entre le monde de l'édition et le monde des bibliothèques (copyright, réflexion commune sur la propriété intellectuelle, catalogue à la source, disponibilité des documents électroniques).

3. Le soutien à des projets nationaux, comme par exemple au Vietnam où vient d'être signé un projet de protocole d'accord entre l'IFLA et le Ministère de l'éducation et de la recherche pour le soutien intellectuel de l'IFLA au développement de la bibliothéconomie vietnamienne.

Parallèlement à ces projets et à ces actions, l'IFLA a aussi une activité éditoriale importante qui se reflète largement dans ses pages Web, mais c'est la conférence mondiale qui est l'apogée de toutes ses activités par la rencontre de professionnels venus du monde entier qui avancent ensemble dans la même direction en partageant les mêmes préoccupations.

Et la cuvée 99, au congrès IFLA de Bangkok ?

Sawasdee Kha. Pour l'anecdote, c'est Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn qui a non seulement présidé la cérémonie d'ouverture, mais qui a aussi honoré de sa présence plusieurs conférences consacrées à la conservation et à la préservation.

Mais, un congrès IFLA, c'est avant tout une semaine intense de conférences, de séances plénières, de groupes de travail, de groupes de discussion, d'échanges et de réunions formelles et informelles.

Cette année, c'était aussi l'occasion de renouveler les membres du Bureau exécutif de l'IFLA au moyen d'élections. Les membres suivants ont été élus : Claudia LUX (Allemagne), Jeronimo MARTINEZ GONZALEZ (Espagne), Ingrid PARENT (Canada), Borge SORENSEN (Danemark). Outre ces nouveaux élus, rappelons la composition de l'actuel Bureau exécutif : Christine DESCHAMPS (Présidente, France), Nancy JOHN (Etats-Unis), Kay RASEROKA (Botswana), Derek LAW (Royaume-Uni), Ralph W. MANNING (Canada), Ross SHIMMON (Secrétaire général).

A ce sujet, relevons que 1999 marque l'arrivée d'un nouveau secrétaire général pour l'IFLA. Il s'agit de Ross SHIMMON, l'ancien directeur général de la *LIBRARY ASSOCIATION du Royaume Uni*.

Tendances actuelles et impressions personnelles

Il est intéressant de constater à quel point se développe l'intérêt des bibliothécaires pour les techniques de la documentation, ainsi que la convergence des intérêts professionnels des documentalistes, des archivistes, bibliothécaires, éditeurs et libraires. Les thématiques abordées pendant le congrès semblent en tous cas le démontrer : marketing, knowledge management, mesures de la performance, droit de l'information, liberté d'accès à la culture, développement des réseaux et des consortiums d'intérêts communs, internet, formation continue et à distance, périodiques électroniques.

Pour moi, le choc, cet été, à Bangkok, c'est ma rencontre avec la première bibliothécaire sans bibliothèque, Sabina ROBERTSON (s.robertson@lib.unimelb.edu.au), qui est *virtual reference librarian* ou plus simplement *e-referencer* à l'Université de Melbourne. Sa conférence, traduite en français canadien, est accessible sur le Web à l'adresse <http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/116-165f.htm>. Devant les nouveaux défis de l'apprentissage à long terme devenu un enjeu critique pour l'université, les bibliothécaires ont dû concevoir de nouveaux programmes pour assurer une meilleure

maîtrise de l'information. C'est ainsi qu'a été créé un nouveau poste de conseillère à la recherche pour pallier aux carences d'information documentaire ressenties par le public universitaire. Un projet de bibliothèque virtuelle des 2^e et 3^e cycles a donc été développé au moyen d'un site de recherche interactif sur internet. Sabina a pu me rassurer : son environnement est loin d'être high-tech. Elle assure bien un service de référence en ligne, mais son bureau est traditionnel et confortable, avec fauteuil et cheminée, dans un bâtiment ancien en briques rouges. Sabina rêve d'un service de référence virtuel fonctionnant 24 heures sur 24, avec une collaboration internationale où tous les bibliothécaires de référence se tendent les mains pour assurer le relais...

J'ai aussi été fascinée par l'exposé de Claudia LUX sur le comportement conflictuel des bibliothécaires allemands de l'Ouest et de l'Est, suite à la chute du Mur de Berlin, confrontés à des mentalités opposées et qui maintenant doivent apprendre à travailler de concert (<http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/034-106f.htm>).

Une table ronde était aussi consacrée à la formation des usagers en rapport avec l'alphabétisation, l'apprentissage de l'écrit, les sites Web, l'enseignement assisté par ordinateur, l'enseignement à distance ou la formation des bibliothécaires à la formation des usagers. Cette table ronde était présidée par le dynamique bibliothécaire mexicain Jesus LAU, congressiste régulier de l'IFLA depuis de longues années (Jlau@uacj.mx). Cette table ronde est aussi active sur Internet et accueille également des participants sur leur liste de diffusion : user-ed.

Voici, à titre d'exemples choisis, quelques impressions personnelles. Je ne peux que vous recommander vivement de parcourir les actes des principales conférences sur le site internet de l'IFLA d'une grande richesse professionnelle.

Où se procurer les actes des principales conférences du congrès 99 ?

Un cédérom a été remis à chaque participant, mais ils sont aussi consultables sur le site Internet de l'IFLA : <http://www.ifla.org>

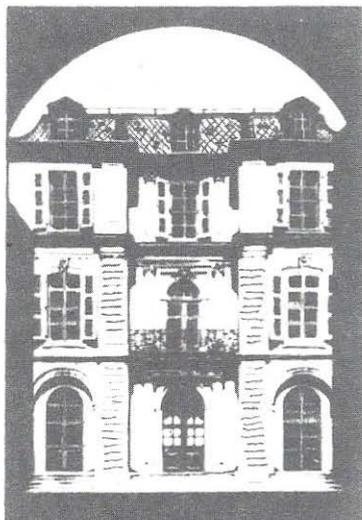
En guise de conclusion et pour vous donner envie d'y participer, voici les lieux prévus des prochains congrès :

- 2000 à Jérusalem
- 2001 à Boston
- 2002 à Glasgow
- 2003 à Berlin
- 2004 à Buenos Aires

Daisy McAdam
Cheffe de bibliothèque
Université de Genève - Faculté S.E.S.

Tél. : 705 80 48 - Fax : 343 61 09
E-mail : Daisy.McAdam@ses.unige.ch

La Société de Lecture et le Théâtre de Poche : une heureuse rencontre



SOCIÉTÉ DE LECTURE

La Société de Lecture est une bibliothèque privée installée au cœur de la Cité, dans l'Hôtel du Résident de France, au n° 11 de la Grand'Rue, depuis sa fondation en 1818. Créée par des scientifiques, des hommes de lettres et des patriciens genevois, elle était destinée à fournir au savant comme à l'honnête homme cultivé des lieux d'étude et d'échange ainsi que des instruments de travail. Grâce à la générosité de ses fondateurs, la Société de Lecture a été dotée très rapidement d'une bibliothèque considérable, que les générations suivantes se sont efforcées de maintenir à un très bon niveau. Aujourd'hui, cette bibliothèque compte plus de 350'000 ouvrages, anciens et modernes, et ses acquisitions mensuelles sont recensées et commentées dans un journal Plume au vent. En outre, la Société de Lecture organise régulièrement des conférences sur des sujets divers, des rencontres avec des écrivains, des scientifiques, etc.

Depuis quelques années, les efforts de la Société de Lecture sont dirigés avec succès vers une plus grande ouverture sur la Cité et sa collaboration avec le Théâtre de Poche s'inscrit dans cette perspective.

L'initiative de cette rencontre est venue de Monsieur Philippe Morand, directeur du Théâtre de Poche, qui, mettant en scène une pièce de Michel Beretti, *Dames et demoiselles autour du professeur Amiel*, souhaitait la réaliser dans le périmètre de cette vieille ville dont Amiel ne s'est guère éloigné au cours de son existence. Pour la Société de Lecture, il s'agissait de retrouvailles : Henri-Frédéric Amiel entra en effet dans son comité en 1849 et en railla les petites

manies à plusieurs reprises dans son Journal intime. L'intérêt de la Société de Lecture pour ce projet fut immédiat. Restait à en assurer la réalisation pratique. Du côté de la Société de Lecture, l'installation du Théâtre de Poche dans un des salons de l'étage de réception - la bibliothèque occupant les deux étages supérieurs - obligeait à restreindre les lieux habituellement offerts aux membres pour la lecture et la détente, ce que la plupart acceptèrent de bonne grâce. L'ingéniosité de l'équipe technique du Théâtre de Poche fit le reste : des tréteaux, un éclairage discret, quelques rares meubles, et Amiel était de retour chez lui, entouré par les soixante spectateurs que pouvait encore accueillir cet espace. De l'avis général, l'effet intimiste ainsi obtenu fut une réussite et s'accorda parfaitement aux propos d'Amiel, magistralement interprété par Richard Vachoux.

Pour la Société de Lecture, l'expérience fut totalement profitable en termes de visibilité et d'image : environ 1400 personnes découvrirent ce lieu pendant les 23 lectures-spectacles et nous espérons que, satisfaites du spectacle et décor, quelques-unes reviendront !

Dans sa lancée, la Société de Lecture organise actuellement une exposition de photographies de Sylvain Savolainen, consacrée aux Afars, sindbads du désert (25 octobre - 15 décembre). La Société de Lecture a inscrit cette exposition, conformément à sa tradition, dans un cycle de conférences sur l'Afrique et l'accompagnera d'un échantillon des " collections africaines " (livres anciens, atlas, etc.) de la bibliothèque. Nous espérons que cette fois encore, un public nombreux découvrira la Société de Lecture avec plaisir.

La directrice, Marianne Stubenvoll



Pour tous renseignements : Société de Lecture, 11 Grand'Rue, 1204 Genève, tél. 022/311.45.90

La discothèque des Minoteries a fêté ses 20 ans de succès

A la fin du mois de mai, la Discothèque des Minoteries a fêté, sous un soleil riant d'aise, ses 20 ans. Flonflons, discours et petits fours sont remisés. Il reste les « Minoteries ». Alors, pourquoi en parler encore, en septembre ? Parce que... répondrait l'humoriste ! En effet, lors de l'ouverture officielle des festivités, nous avons appris que la discothèque des Minoteries est la concrétisation du travail de diplôme de Mmes Danielle Duperrex et Isabelle Ganière-Calame. C'est avec humour, non sans critiques, qu'elles ont accepté de raconter leur histoire.

Durant notre formation, en 1975-1976, nous travaillions dans l'ancienne Bibliothèque de la Madeleine. Mlle Brunet (ndlr : ancienne directrice) a proposé à ceux que cela intéressait et, nous en particulier, sachant que nous étions bientôt diplômantes, de mettre sur pied la future discothèque des Minoteries. Nous terminions notre formation. Mlle Brunet nous a suggéré de faire de la constitution de la collection notre sujet de diplôme. Nous avons accepté, personne ne s'étant battu pour se mettre sur les rangs, chose assez curieuse car c'était nouveau et tout à fait passionnant.

Un budget d'acquisition confortable

Le budget, qui avait été voté en 1976, était destiné à la musique sans autre précision. La Ville connaissait, dans les années 70, une période de vaches plutôt grasses et le budget d'acquisition, au plan financier, était confortable. En revanche, nous devions à la fois être bibliothécaires au service du prêt et on nous concédait, d'assez mauvais gré parfois, de temps en temps, un quart d'heure pour pouvoir monter notre collection. Les disques étaient entreposés dans un cagibi situé au sous-sol, à côté de l'atelier de reliure. A l'aide d'un électrophone, bas de gamme, nous vérifions l'état des disques 33 tours, nous mettant tout l'atelier à dos : ça hurlait « arêêêta musiiiiique »...

5 000 disques

Nous commençons à installer la collection à la Bibliothèque des Minoteries, ouverte en 1977. Un petit local, sur deux étages (la moitié de ce qu'il y a aujourd'hui) était prévu pour l'installation de la future discothèque. Très vite il a fallu percer un mur porteur afin de doubler la surface, ce qui a retardé l'ouverture. Nous avons ouvert au public, avec l'aide de chômeurs, le 12 mars 1979, avec presque 5 000 disques 33 tours, sans le secteur pop rock qui n'existait pas encore. Nous étions 3 personnes, ce qui n'était, déjà, pas un luxe en matière de poste de travail. Dès la première semaine, nous étions complètement débordées. Il y a tout de suite eu un afflux de population beaucoup trop grand par rapport aux effectifs du service de prêt. On cataloguait jusqu'à 30 disques dans la matinée pour arriver à suivre, ce qui était totalement de la folie.

Au fil de la réalisation, nous avons été associées à presque toutes les séances d'architectes, de chantier. Danielle a visité, durant ses vacances, des discothèques en France. Nous nous sommes renseignées sur tout : la sonorisation, le mobilier, à l'institution « Discothèques de France » pour le matériel d'acquisition, l'équipement, enfin tout ! Il n'y avait rien : aucune base théorique, aucun texte, nous étions les seules, donc quasi incontournables. Nous nous sommes largement inspirées du manuel du discothécaire français édité par les « Discothèques de France » pour établir notre travail de diplôme dans lequel nous abordons toutes les questions relatives au disque : le choix, l'indexation, l'équipement, la vérification, la mise en service, la circulation au prêt. Nous aurions bien voulu faire un stage en France avant de nous lancer ici mais, il faut quand même le dire, cela nous avait été refusé. Dans notre travail, nous étions relativement indépendantes dans la mesure où nous étions la première institution de cette envergure et de ce type en Suisse. Nous sommes tout de même passés, en 10 ans, de 150 disques prêtés par après-midi la première année, à 550. On nous a donné un ou deux postes de travail mais cela n'a jamais été suffisant et a toujours été au-dessous de nos performances.

1h15 d'attente au retour des disques

Nous vérifions visuellement et, éventuellement auditivement en cas de défauts constatés, les disques en présence de l'emprunteur qui se sentait dans ses petits souliers... Les pointes de lecture étaient contrôlées à l'aide de microscope. Les gens ont fait jusqu'à une 1h15 de queue sur le trottoir au retour des disques ! Nous travaillions à deux postes de vérification, c'était vraiment monstrueux... Le problème de l'état des disques (aujourd'hui les CD) reste le même. Les CD reviennent de plus en plus sales : des traces de doigts peuvent aussi perturber la lecture. Il faudrait énormément de temps et de monde pour les nettoyer. Depuis 2-3 ans, il y a une baisse de la qualité du côté des emprunteurs dans le soin qu'ils prennent par rapport aux documents. Particulièrement chez les enfants. Dans ce secteur, la collection n'est pas amortie.

Le goût des gens ? C'est de tout ! ça va de la musique pour charmer les serpents à la sonorisation des photos de vacances... Nous ne sommes pas supposées tenir compte de nos goûts personnels, mais il est clair qu'on ne peut pas en faire totalement abstractions, ce qui donne aussi sa personnalité à une collection. Aujourd'hui, nous sommes quatre discothécaires qui nous partageons les genres musicaux. Le problème majeur est de savoir comment choisir en l'absence, quasi totale, d'instruments de travail dans tous les domaines musicaux, sauf la musique classique seul secteur - et ceci depuis toujours - où nous avons des instruments de prospections documentaires. Dans tous les autres secteurs, il n'y a rien ou presque rien. En jazz, il y a quelques catalogues plus ou moins complets mais ce sont surtout des sélections.

Projet de fermeture en 1991

Les années de prospérité sont loin, les restrictions budgétaires sont devenues une réalité, qui ont poussé parfois à des prises de décisions que l'on regretterait aujourd'hui. N'a-t-on pas voulu, pour ces raisons, fermer, en 1991, les deux discothèques ? Une pétition, couverte de 8 000 signatures, les ont sauvées du naufrage ! Malgré l'augmentation du coût du prêt et l'absence de signalisation qu'il faut déplorer, le public continue à affluer vers les discothèques.

Le succès de ces institutions, devenues incontournables, ne s'est jamais démenti. Les discothécaires des Minoteries effectuent, aujourd'hui encore, leur travail dans des locaux, malheureusement, inadaptés : impossible, par exemple, de faire des animations, des expositions faute de place. Malgré l'ouverture, en 1985, de la discothèque de Vieusseux, dans le but de soulager celle des Minoteries, le potentiel des emprunteurs à Genève n'est pas absorbé. Un voeu pour le Père Noël ? Il faudrait trois vraies, bonnes et complètes discothèques ! Et l'on arriverait, peut-être, à des conditions de travail un tout petit plus humaines... Sachez qu'aux Minoteries, il se prête jusqu'à 200 disques par heure ; le samedi de 600 à 800 disques et qu'à Genève un emprunteur sur 12 prend le chemin d'une discothèque. Et on ne vous a pas tout dit...

Propos retranscrits par Claire Chalut



BibliOpass: un réseau pour lecteurs nomades

alexis.rivier@bpu.ville-ge.ch



Les prémices

L'idée d'un réseau BibliOpass¹ date de 1994, lorsqu'à la suite de la Bibliothèque nationale suisse, le CDROM (Comité des directeurs des grandes bibliothèques romandes) décide d'implanter uniformément le système VTLS, tant pour les fonctions centrales que locales.

Jusque là, seul le catalogue collectif Sibil constituait un noyau commun, les fonctions locales s'effectuant de façon très diversifiée: sur le principe de la solution composée ou autonome – avec des systèmes commerciaux ou avec Sibil –, ou par le biais de pratiques encore manuelles.

En imposant le recours à un seul progiciel pour gérer l'ensemble des fonctions bibliothéconomiques, les instances de Rero souhaitaient d'abord maîtriser l'explosion des coûts informatiques, et simplifier la gestion technique du réseau. De surcroît, cette uniformisation permettait d'imaginer une nouvelle dynamique de coopération entre les bibliothèques, au niveau du service de prêt. Il s'agissait notamment de proposer une alternative au traditionnel réseau de prêt interbibliothèques qui jusqu'alors ouvrait l'accès à l'ensemble des

¹ Sur Internet: <<http://www.sugov.ch/documentation/Bibliopass>>

ressources documentaires du pays. Si au lieu de faire venir un document, le lecteur se déplaçait dans la bibliothèque qui le conserve, il pourrait l'obtenir

sans bourse délier, et la bibliothèque ferait également l'économie d'un service coûteux. C'est ce que propose aujourd'hui le réseau BibliOpass.

L'objectif

L'objectif initial de BibliOpass peut paraître modeste, mais il est simple à réaliser, et constitue un gain substantiel pour les usagers, en particulier ceux qui se déplacent souvent. Un lecteur enregistré dans une bibliothèque affiliée est autorisé à emprunter ou consulter des documents dans n'importe quelle autre bibliothèque rattachée au réseau, sans frais supplémentaire. Les cartes de lecteurs des diverses institutions font l'objet d'une reconnaissance réciproque et leur numérotation est établie de façon à garantir leur univocité sur l'ensemble du réseau. Une carte établie par la Bibliothèque publique et universitaire à Genève pourra servir ainsi à l'enregistrement des prêts à la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion et inversement.

BibliOpass ne couvre que les fonctions classiques du prêt à domicile ou de la consultation sur place. Il ne prévoit aucune nouvelle contrainte pour les bibliothèques, si ce n'est celle d'accepter les lecteurs d'une autre institution membre, pour autant bien évidemment qu'ils soient "en règle". Pour le reste, les dispositions de la bibliothèque prêteuse s'appliquent, de la même façon que pour les lecteurs locaux.

BibliOpass et l'accès aux documents à distance

Bien que certains puissent le lui reprocher, BibliOpass n'entre pas directement dans la problématique très actuelle du *Document Delivery* et de divers modes de fourniture du document, comme le prêt direct à distance (par poste), les photocopies, voire l'envoi de fichiers informatiques par email. D'autres projets s'y attellent: le nouveau système de prêt interbibliothèques ILL /BBS, ou les fonctionnalités de commande à distance depuis les Opacs, tels ceux d'Aleph ou de VTLS. Toutefois ces modules, à l'instar de BibliOpass, doivent toujours reposer sur une authentification de l'utilisateur qui dépasse le cadre d'une seule bibliothèque.

L'avancement du projet

Le rythme d'avancement de BibliOpass, impliquant la concertation de nombreux partenaires, a été irrégulier. Dans une première étape, les implications techniques et organisationnelles ont été étudiées en détail. Puis une base juridique de collaboration entre les bibliothèques qui se sont déclarées intéressées a été établie. Un pas important a été franchi lorsque, au printemps 1999, l'ensemble des signataires a ratifié une convention de partenariat. Le réseau BibliOpass avait enfin acquis une existence légale.

Il reste encore (et ce n'est pas la moindre des tâches) à rendre ce réseau largement opérationnel et à le faire connaître du public. Un développement technique léger sera effectué, suivi d'une période de tests, puis d'une information donnée aux responsables de prêt. BibliOpass deviendra une réalité pour nos lecteurs au tournant du millénaire.

Les partenaires

Qui fait actuellement partie de ce réseau et comment est-il organisé? Les institutions signataires de la convention sont les suivantes: Bibliothèque nationale suisse à Berne, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, les bibliothèques de l'Université de Neuchâtel et la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion. Avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne qui est sur le point de ratifier la convention, c'est l'ensemble des bibliothèques de Rero, auquel la Bibliothèque nationale s'est associée, qui forme le noyau initial de BibliOpass, à l'exception notable de l'Université de Genève.

Notre Bibliothèque nationale joue ici un rôle spécifique, puisqu'elle constitue le *centre de gestion* du réseau. Rero assume pour sa part une fonction de *point d'entrée* dans le réseau. C'est à cet organisme que les nouvelles bibliothèques qui souhaiteront ultérieurement adhérer à BibliOpass doivent formuler leur demande.

BibliOpass vu depuis les services de prêt

BibliOpass aura évidemment quelques incidences dans les services de prêt. Même si toutes les bibliothèques participantes sont informatisées avec VTLS, leurs fichiers de lecteurs sont séparés et ne communiquent donc pas. Bien qu'elle soit partiellement justifiée au regard des paramètres locaux et de la confidentialité des données, cette situation constitue un obstacle dans le cadre d'un projet de prêt étendu. Lorsqu'un lecteur se présentera pour la première fois dans un nouveau site, il ne figurera pas dans son fichier et devra donc y être inscrit. Cette inscription se basera sur le numéro figurant sur la carte de lecteur déjà établie par une autre bibliothèque "BibliOpass", sans qu'on lui en attribue une nouvelle, à la différence d'un lecteur "local". Ce *lecteur-hôte* - dans le jargon BibliOpass - pourra alors emprunter et consulter des volumes sans autres formalités.

Pour le personnel, chaque emprunt d'un lecteur-hôte nécessite cependant une manipulation supplémentaire, ayant trait à la sécurité du service. L'employé devra d'abord s'assurer que le numéro de la carte présentée ne figure pas dans une liste de numéros bloqués, de manière parfaitement analogue à la pratique des cartes de crédit dans les commerces. Pour le moment, cette vérification doit se faire en dehors de VTLS, puisque les fichiers de lecteurs dans le Réseau romand ou à la Bibliothèque nationale n'ont aucun lien entre eux.

La liste des numéros bloqués

Pouvoir identifier les lecteurs en situation irrégulière est en effet un point central du concept BibliOpass. Il est essentiel de décourager clairement un certain tourisme de la fraude que la multiplicité des lieux de prêt pourrait induire. Cette mesure rassurera également les bibliothèques qui auraient quelques réticences à confier leurs documents à un lectorat plus occasionnel, et donc moins bien connu.

A ce stade, l'établissement de la liste des numéros bloqués est le seul développement technique que BibliOpass nécessite. Comme tous les systèmes pour bibliothèques, VTLS permet d'extraire une liste de tous les numéros d'utilisateurs délictueux. Tous les sites VTLS enverront automatiquement et régulièrement leur liste au *centre de gestion*. Un programme simple les fusionnera en un fichier HTML, consultable sur un site Internet sécurisé. Il suffira alors pour le service du prêt d'ouvrir ce document avec son browser, et de vérifier avec la fonction de recherche de caractères (<Ctrl>+F) que le numéro du

lecteur n'y est pas présent. Au cas où il figurerait sur la liste, le personnel refuserait d'inscrire la transaction de prêt dans VTLS.

A la conquête des autres bibliothèques du pays

Pour l'instant les participants à BibliOpass sont des bibliothèques VTLS toutes situées en Suisse occidentale. Bien que des raisons objectives aient favorisé cette situation (il était plus facile de se coordonner autour du même système), le réseau n'est nullement fermé aux autres bibliothèques du pays. Au contraire, la convention prévoit explicitement une extension du réseau. Actuellement la Suisse alémanique renouvelle profondément son organisation bibliothéconomique autour du système Aleph. Les anciens réseaux (Sibil Bâle-Berne, Ethics, Dobis/Libis Zurich et Dobis/Libis Saint-Gall) font place à une nouvelle structure, baptisée IDS pour *Informationsverbund Deutschschweiz*¹. Contrairement au Réseau romand, les responsables d'IDS ont décidé de constituer un seul fichier de lecteurs, commun à tous les sites. Dès qu'un utilisateur s'inscrit dans une bibliothèque, il est immédiatement reconnu dans l'ensemble du réseau. Il peut ainsi commander directement des documents à une bibliothèque affiliée, et venir les chercher sur place ou se les faire livrer par poste (contre paiement). Cet élargissement pour le lecteur des ressources documentaires empruntables poursuit le même but que BibliOpass. L'intégration du réseau IDS au sein de BibliOpass serait ainsi très aisée, puisque les bibliothèques alémaniques forment déjà une seule entité sous le rapport du prêt. IDS pourrait facilement fournir au centre de gestion BibliOpass une seule liste des numéros bloqués.

Si l'extension du réseau est un objectif naturel de BibliOpass que les lecteurs apprécieront, il est dans l'immédiat essentiel de le faire d'abord fonctionner au sein des bibliothèques fondatrices: passer du projet à la réalité, vérifier le bien-fondé des bases techniques et organisationnelles prévues, pour enfin proposer BibliOpass à nos lecteurs, en espérant qu'il rencontrera le succès escompté.

¹ <<http://www.ub.unibas.ch/ids>>

LES BIBLIOTHÈQUES, DÉJÀ SAIGNÉES FINANCIÈREMENT PAR LES ÉDITEURS SCIENTIFIQUES, S'APPRÊTENT A AFFRONTER INTERNET

«A cause des prix d'abonnements effarants que vous nous imposez, les bibliothèques n'ont pas seulement envie de ne pas payer mais si cela continue, elles ne seront bientôt plus capables de payer. Les bibliothèques ont vos meilleurs clients. Or, vous ne cessez de leur soutirer de l'argent. Si vous n'y prêtez pas garde, vous pourrez bientôt perdre ces clients pour toujours».

Publiée au début de l'année, cette lettre ouverte de la Commission allemande des bibliothèques, adressée aux principaux éditeurs de revues scientifiques, exprime bien le profond ras-le-bol ressenti par l'ensemble des bibliothécaires - et pas seulement les Allemands - à l'encontre des pratiques commerciales plutôt douteuses des Reed-Elsevier, Springer et autres.

Depuis 1990, les prix des abonnements augmentent annuellement de 15% en moyenne. Cette année, la hausse des périodiques américains atteint même 21%. Selon la revue *Nature* qui vient de consacrer un long article à ce sujet (n° 397, 1998), le prix des périodiques scientifiques et technologiques a plus que décuplé depuis les années 70. Quelques exemples en vrac : le tarif de la revue *Bone Marrow Transplantation* a passé de 670.- à 1270.- francs au cours de ces quatre dernières années. L'abonnement de *Leukemia* valait 927.- francs en 1996. Aujourd'hui, il est de 1568.- francs. Un prix encore modeste en comparaison de l'abonnement de *Brain Research* qui a passé de 20.870.- francs à 23.669.- francs en 1999. Les grandes revues n'échappent pas à cette spirale inflationniste. Selon des chiffres fournis par la bibliothèque de la Faculté de médecine du CHUV à Lausanne, le *Lancet* a doublé de prix en quatre ans alors que le *British Medical Journal* et *Science* ont augmenté de 50% durant la même période.

Les éditeurs, cités par *Nature*, justifient, entre autres, ces hausses massives par des prix de production toujours plus élevés. Les prix augmentent car la qualité et la pagination des journaux ne cessent de s'accroître. Ce qui n'empêche pas les éditeurs d'afficher une santé financière resplendissante. Ainsi Reed-Elsevier a réalisé en 1997 un bénéfice de 2,155 milliards de francs, rien que pour ses éditions scientifiques. Ce qui représente un bénéfice de 40% sur le chiffre d'affaire ! Colossal, non ?

Ces chiffres astronomiques rendent les bibliothécaires amers : « La situation actuelle est totalement absurde. Des chercheurs universitaires – financés par des fonds publics – soumettent un article dans une revue scientifique pour être connus de leurs pairs. Une fois l'article publié, les bibliothèques universitaires doivent payer une fortune (provenant aussi des fonds publics) pour recevoir la revue. Conclusion : les éditeurs font du profit sur le dos des chercheurs, des bibliothèques et des institutions publiques », constate Christine Delaporte, responsable des périodiques à la bibliothèque du Centre médical universitaire à Genève. Les bibliothécaires sont d'autant plus indignés qu'ils ne sont absolument pas en mesure de réagir devant ces hausses massives et répétées. « Bien souvent, nous sommes contraints de renouveler les abonnements avant de connaître les nouveaux prix ».

Face à cette spirale inflationniste, les bibliothèques n'ont guère d'autre choix que de résilier certains abonnements si elles entendent respecter le budget de fonctionnement qui leur est imparti. A la bibliothèque de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne au CHUV, plus de 60 titres ont été supprimés en 1995 dans le cadre du programme Orchidée. Economies réalisées : plus de 150.000.- francs, « Depuis 1996, nous disposons d'un budget annuel fixe de 450.000.- francs pour les abonnements aux périodiques. Pour cette année, le coût provisoire des abonnements se monte déjà à 550.000.- francs. Si nous voulons maintenir tous les titres, nous serons contraints de rogner sur le poste du budget consacré à l'achat des livres ou bien économiser sur un poste de travail », explique Isabelle de Kaenel, la bibliothécaire chef.

A Genève, la dernière « grande purge » dans les titres remonte à 1997 où plus de 120 abonnements ont été résiliés. « Nous avons essayé pour l'instant de préserver les revues chères. Mais pour combien de temps encore ? » s'interroge Christine Delaporte. Le budget de périodiques à la bibliothèque du CMU s'élève à 900.000.- francs par année. « Rien que pour maintenir le nombre de revues auxquelles nous souscrivons, le budget doit augmenter chaque année de 15%. Heureusement, nous sommes bien soutenus par la Faculté de médecine et l'Université. Réputée pour être la plus grande bibliothèque biomédicale de Suisse, la bibliothèque du CMU est abonnée à plus de 1000 revues. « Cette collection n'est absolument pas disproportionnée car elle représente un bon équilibre entre les différentes disciplines de médecine. Certaines revues ont aussi un intérêt historique. On a fait énormément d'efforts financiers pour maintenir cette collection. Si on arrête tout maintenant, c'est toute la qualité de cette collection qui va en pâtir », s'inquiète Christine Delaporte.

Dans cette crise des revues qui les opposent aux éditeurs, les bibliothèques sont d'autant plus vulnérables qu'elles sont en train de subir un autre bouleversement de taille : Internet. « L'année dernière, le nombre de revues on-line a explosé », constate Isabelle de Kaenel. Reed-Elsevier possède plus de 1200 revues en ligne, Springer en compte 360 et Academic Press 174. « Un journal sans sa version Web est aujourd'hui une espèce rare, voire en danger », commente *Nature* qui rappelle qu'il y a 4 ans encore, le nombre total de journaux électroniques de toutes sortes ne dépassait pas 300. La bibliothèque de la Faculté de médecine de Lausanne offre déjà plus de 250 titres on-line à ses lecteurs. A Genève, 85 revues sont disponibles sur la Toile. Depuis la rentrée universitaire de l'automne dernier, ces revues peuvent être consultées directement sur l'un des 30 terminaux d'ordinateurs qui ont été installés dans la principale salle de lecture à la place des périodiques en papier, relégués au premier étage. Bien que symbolique, ce réaménagement est encore bien modeste en comparaison de la révolution entreprise par la Technical Knowledge Center and Library de Lingsby au Danemark. Pour des raisons économiques, cet établissement a décidé de renoncer aux périodiques en papier pour ne plus offrir que des versions électroniques à ses lecteurs.

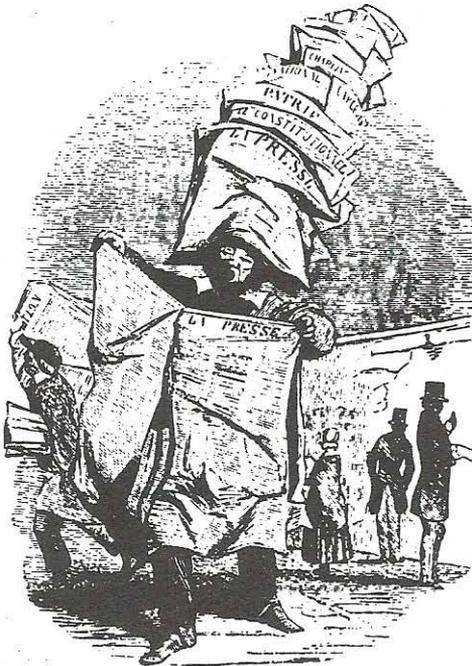
Alors Internet est-il réellement avantageux d'un point de vue économique ? Les bibliothécaires sont plutôt sceptiques. A en croire Christine Delaporte, « le on-line représente des coûts en plus. Pour s'abonner à une version électronique, il faut payer 10 à 15% de supplément ». Même constat chez Isabelle de Kaenel qui remarque que « certaines revues électroniques qui pouvaient jusqu'ici être consultées gratuitement sont en train de changer de politique en limitant la lecture aux sommaires ou à certains articles. Pour consulter l'ensemble de la revue, il faut désormais payer ».

Payer le papier ou payer le on-line : au bout du compte, les bibliothèques restent donc toujours à la merci financière des éditeurs. Pour tenter de faire contrepoids, plusieurs bibliothèques ont décidé de s'unir en formant des consortiums, chargés de négocier et d'acheter en commun des revues électroniques en « package » auprès des éditeurs. Aux Etats-Unis, 74 bibliothèques de l'Etat de l'Ohio se sont regroupées au sein de l'Ohiolink. La Grande-Bretagne dispose d'une structure similaire, le National Site Licence Initiative (Nesli) qui comprend l'ensemble des universités et agences de recherche du pays. En Suisse, la Commission des bibliothèques universitaires (CBU), qui s'est fixée comme priorité l'accès aux publications électroniques, projette aussi de créer un consortium national qui regrouperait les bibliothèques des universités, des écoles polytechniques et des hautes écoles spécialisées. Coût estimé d'une telle alliance : 4,5 millions de francs par an qui pourraient être pris en charge par la Confédération, du moins selon les

souhaits de la CBU. Aujourd'hui, les bibliothèques des universités et des écoles polytechniques se sont déjà unies pour obtenir l'accès à tous les titres on-line de l'éditeur Springer à des conditions relativement avantageuses (chaque bibliothèque paie un supplément de 10% par rapport aux prix des revues traditionnelles de Springer auxquelles elle est abonnée).

Convivial, facile à gérer, Internet a changé la manière de travailler du chercheur dans les bibliothèques. En l'espace de quelques clics, celui-ci a désormais accès à des dizaines de banques de données différentes. Reste que ces avantages n'ont pas réussi à gommer le principal défaut du on-line : la difficulté d'archiver, de stocker de l'information. « Les éditeurs on-line ne promettent pas d'assurer un archivage permanent. C'est une raison suffisante pour continuer à s'abonner aux revues traditionnelles. Conserver du papier, c'est rassurant », conclut Isabelle de Kaenel.

S. Fischer



Le marchand de journaux
Gravure parue dans « l'illustration » en 1848

Tiré de « Médecine & Hygiène », 57^e année, 10 mars 1999. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur

Guida alle biblioteche della Svizzera italiana / a cura di Claudia Antognini, Theo Mosi, Manuela Perucchi e Alessio Tutino. – Bellinzona : Fahrenheit, 1999. - XX, 260 p. ; 24 cm. – ISBN 88-7713-284-1

"Fahrenheit, forum per le biblioteche" – association qui regroupe bibliothécaires et toute personne intéressée à l'univers des bibliothèques - vient de publier un guide des bibliothèques et centres de documentation de la Suisse italienne (Tessin et Grisons de langue italienne). Cet ouvrage a été conçu non seulement pour les spécialistes mais aussi pour permettre au grand public de s'orienter dans toutes les possibilités offertes par les diverses institutions de la région (livres, cd-rom, possibilités de lecture, activités d'animation). A travers cette publication les éditeurs espèrent aussi stimuler une réflexion sur la réalité des bibliothèques tessinoises et une discussion sur la politique cantonale en la matière. C'est pour cela que l'introduction du guide contient un instantané de la situation dans le canton du Tessin.

Il s'agit d'une publication qui recense les bibliothèques de lecture publique, de recherche, cantonales, scolaires, les centres de documentation ainsi que les archives les plus importantes. Ce guide, qui a été voulu le plus exhaustif possible, tient compte de toute institution qui permet un accès, même limité, à ses fonds.

Chaque bibliothèque est présentée par une fiche contenant les informations suivantes: nom et type de l'institution, adresse (téléphone, télécopie, e-mail, adresse Internet), heures d'ouverture, accès pour les personnes handicapées, places de travail, fonds (livres, périodiques, manuscrits, microformes, photographies, diapositives, cartes, documents sonores et autres supports d'information), spécialisation des collections, services (prêt, prêt interbibliothèques, accès aux banques de données et à Internet, reprographie, ordinateurs à disposition pour le public), catalogues. L'année de fondation et l'histoire de l'institution, les fonds particuliers, les publications et la bibliographie, les activités d'animation et la page WEB sont signalés s'ils sont connus.

Quatre index situés à la fin de l'ouvrage en facilitent la consultation: index des matières, des fonds spéciaux, des institutions responsables et des typologies. L'index des matières se base sur les spécialisations ainsi que sur les fonds particuliers.

Un glossaire et la Loi cantonale sur les bibliothèques complètent l'ouvrage.

Manuela Perucchi

Ce guide peut être commandé au prix de CHF 24.00 (frais d'envoi non compris) chez :
 Fahrenheit, forum per le biblioteche
 casella postale 1508
 6501 Bellinzona
 ou sur le site <<http://www.fahrenheit.org>>

Les non-usagers de la Bibliothèque de Forum Meyrin : travail de diplôme réalisé à l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire pour l'obtention du diplôme, 1998

Après trois ans d'ouverture, Mme Dubois, responsable de la Bibliothèque de Forum Meyrin¹, a décidé de mesurer l'impact de son institution au sein de la commune, en s'interrogeant sur ses publics. Son objectif était de définir les non-usagers de sa bibliothèque, c'est-à-dire les groupes de la population meyrinoise non représentés dans son public inscrit.

Cette enquête ne s'est portée que sur les adultes meyrinois² et n'a cherché à définir les différents groupes que dans une approche sociologique³. C'est ainsi que la deuxième partie de mon diplôme ne s'est penchée que sur une analyse théorique des non-usagers, à travers des études existantes, dans le but de mieux cerner leurs comportements de lecteurs, leurs caractéristiques et leurs pratiques.

La méthodologie de cette enquête ne s'est basée sur aucun schéma d'étude existant : aucune trace d'un travail similaire, en Suisse comme en France, n'a en effet été trouvée, à une exception près⁴. Nous avons donc dû définir nous-mêmes les critères et élaborer notre propre démarche d'investigation, avec toutes les nuances que cela suppose.

Le concept de base reposait selon la réflexion suivante : le public interne de la BFM devait être représentatif de la population meyrinoise. L'objectif déontologique de toute bibliothèque étant de toucher de façon démocratique l'ensemble de la communauté qu'elle dessert (dans ses caractéristiques les plus larges), les mêmes tendances de représentations des différents groupes sociaux devaient donc se retrouver parmi ses usagers, dans des proportions harmonieuses. Ainsi, les groupes présents sur la commune mais absents, ou sous-représentés, à la BFM composaient en conséquent des non-usagers.

La méthodologie de l'enquête s'est donc articulée sur les démarches suivantes :

¹La commune de Meyrin regroupe environ 20'000 habitants, dont près de 16'500 adultes, issus de 80 nationalités différentes. Le Centre culturel Forum Meyrin, dans lequel réside la bibliothèque, a ouvert ses portes en septembre 1995 : il regroupe un restaurant, une salle de concerts, des salles d'expositions et de conférences, un théâtre, ainsi que la Bibliothèque Interculturelle

²Par adultes, on entend les meyrinois âgés de 15 ans et plus (fin 1997), atteignant donc les 16 ans en 1998 (âge défini comme "public adulte" à la BFM). Par meyrinois, on entend toute personne résidante sur la commune (les personnes travaillant à Meyrin ne sont pas prises en compte).

³Le temps manquant, je ne pouvais pas me permettre d'enquêter individuellement les non-usagers, par le biais d'interviews

⁴BERNARD, Marie-Christine. "Les non-utilisateurs : le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Etienne". BBF, t. 34, n°6, 1989, p. 526-537

- analyse et définition des différents groupes⁵ d'individus constituant le public interne de la BFM : les usagers actifs⁶
- analyse et définition des différents groupes constituant la population meyrinoise
- mise en parallèle de ces profils, interne et externe, afin de dégager les groupes présents sur la commune mais absents ou sous-représentés parmi les usagers actifs : les non-usagers
- analyse et définition des usagers inactifs⁷
- approche théorique des non-usagers : propositions d'actions et de contacts pouvant permettre à la BFM de toucher ces groupes.

L'analyse des usagers actifs, dans un premier temps, a reposé sur le dépouillement des cartes d'inscriptions des personnes inscrites répondant aux critères susmentionnés. Toutes les informations récoltées ont été ensuite exploitées et mises en forme afin de dégager et d'élargir les données pertinentes⁸. Ces calculs ont ainsi révélé que les usagers actifs de la BFM étaient majoritairement constitués :

- de femmes âgées entre 35/44 ans et de 65 ans et plus
- d'hommes âgés entre 15/19 ans et entre 40/44 ans
- de personnes exerçant une profession de niveau de formation supérieure et post-obligatoire⁹, ainsi que des personnes inactives professionnellement (étudiants, retraités, femmes au foyer).

Par contre, les groupes suivants se sont avérés être sous-représentés parmi les usagers actifs :

- les hommes
- les personnes âgées entre 20/29 ans et entre 50/59 ans (femmes et hommes confondus)
- les universitaires, les apprentis, ainsi que les personnes exerçant une profession de niveau de formation élémentaire (3ème catégorie)
- les personnes handicapées physiquement¹⁰
- les chômeurs¹¹.

⁵Les groupes ont été définis selon les critères suivants : sexe, âge, nationalité, langue maternelle et niveau de formation

⁶Par usagers actifs on entend tout adulte meyrinois ayant effectué au moins 1 transaction de prêt depuis 1 an : ils constituent ainsi le public représentatif de la BFM

⁷Par usagers inactifs on entend tout adulte meyrinois n'ayant pas effectué de transaction de prêt depuis plus d'1 an. Ils forment également un groupe de non-usagers.

⁸Les données ont été traitées avec Excel

⁹Le niveau de formation supérieure regroupe les professions nécessitant une formation universitaire ou para-universitaire. Le niveau de formation moyenne regroupe les professions nécessitant une formation post-obligatoire (apprentissage, maturité, diplôme de commerce, etc.). La troisième catégorie, le niveau de formation élémentaire, regroupe les personnes non-qualifiées exerçant des professions ne nécessitant pas de formation supplémentaire après les études obligatoires

¹⁰Cet indice provenait des observations des bibliothécaires

¹¹Les chômeurs forment un groupe qui ne peut se repérer aisément : nous l'avons considéré néanmoins comme un groupe social souvent isolé et écarté de toute manifestation sociale (dont les bibliothèques font partie), ce qui nous a poussés à les inclure d'emblée dans nos préoccupations

L'analyse approfondie de la population meyrinoise a permis, dans un deuxième temps, de mettre finalement en rapport les deux environnements étudiés. Ainsi, il est apparu que les groupes suivants n'étaient pas suffisamment représentés parmi les usagers actifs, parallèlement à leur présence sur la commune, et formaient, en conséquent, les non-usagers de la bibliothèque :

- les hommes (alors qu'ils sont uniformément présents sur la commune par rapport aux femmes dans un rapport de près de 50%, ils ne sont que 32% parmi les usagers actifs, contre 68% de femmes)
- les personnes d'origine italienne et portugaise
- les personnes pratiquant une profession de niveau de formation post-obligatoire (2ème catégorie) et élémentaire (3ème catégorie)
- les agriculteurs
- les personnes actives professionnellement
- les apprentis
- les chômeurs
- les personnes handicapées physiquement
- les étudiants universitaires (ils ne forment en effet que 4.98% des usagers actifs)
- les hommes âgés entre 25/29 ans (seulement 2.98% des meyrinois de ces âges sont des usagers actifs de la BFM), entre 35/39 ans et entre 45/49 ans (seulement 3.55% des meyrinois de ces âges sont des usagers actifs)
- les femmes âgées entre 20/24 ans
- les usagers inactifs.

L'étude des usagers inactifs a permis de nuancer certains de ces résultats en précisant quels étaient, parmi ces groupes de non-usagers, ceux qui avaient déjà eu un contact avec la bibliothèque¹² et ceux qui ne connaissaient pas les lieux.¹³ Ainsi :

- les femmes âgées entre 20/24 ans, les 50/54 ans (hommes et femmes confondus), les Italiens et les Chinois apparaissaient comme des personnes sous-représentées chez les usagers actifs mais nombreuses parmi les inactifs : inscrites de façon générale, elles constituent donc des groupes qui ont eu un contact avec le milieu mais qui, pour des raisons malheureusement inconnues, ne sont pas revenues¹⁴
- les personnes âgées entre 45/49 ans, les Portugais et les personnes de niveau de formation élémentaire (3^{ème} catégorie) formaient des groupes peu inscrits à la BFM en général, n'ayant donc pas eu de contact avec celle-ci.

La deuxième partie de mon travail s'est alors penchée sur une réflexion portant sur les structures d'accueil pouvant être mises en place par la BFM afin de

¹² Peu nombreux chez les usagers actifs mais nombreux chez les inactifs, ils représentent donc des personnes qui se sont inscrites un jour, qui ont déjà fréquenté les lieux mais qui ne sont pas revenues

¹³ Peu nombreux chez les actifs ainsi que chez les inactifs, ils représentent donc des groupes peu inscrits en général à la bibliothèque

¹⁴ Ces groupes ne peuvent pas avoir déserté les services de la BFM pour des causes de déménagement : j'ai en effet procédé à une vérification des noms sous les fichiers de recensement des déménagements de la commune

rentrer en contact avec ses non-usagers et de les connaître mieux, en proposant des pistes d'actions. Par le biais d'études de référence, j'ai pu d'une part vérifier si les usagers de la bibliothèque correspondaient en général aux publics des bibliothèques. A l'exception des hommes, toutes les catégories de non-usagers identifiées correspondaient aux publics relevés comme pouvant être peu nombreux parmi les utilisateurs des bibliothèques. J'ai pu également étudier les caractéristiques et les spécificités de ces groupes de la population (goûts littéraires, points de vue sur le monde des livres, etc.), tout en mettant en place des pistes d'exploitation, des propositions d'actions, des idées d'animation, de publicité, d'information, etc.

En terme d'accueil, je me suis donc interrogée sur les deux axes suivants :

- par quelles offres et par quelles prestations la BFM peut-elle satisfaire ses groupes de non-usagers?
- par quels moyens peut-elle rentrer en contact avec eux?

C'est à ces deux axes que j'ai tenté de répondre, et notamment en dressant une liste d'institutions et de lieux en tout genre pouvant, pour chaque groupe de non-usagers, les toucher et les représenter, tant au niveau genevois qu'au niveau meyrinois, et qui pouvaient également nous servir de relais et de contacts envers ces groupes.

Toute bibliothèque, si elle souhaite adapter au mieux ses services et fournir des prestations de qualité, doit prendre conscience des environnements dans lesquels elle évolue ainsi que des publics autour desquels elle s'inscrit et pour qui elle existe. Elle ne peut développer des offres pertinentes que si elle sait à qui elle s'adresse.

La majorité des études existantes se portent sur l'évaluation du public acquis : toute bibliothèque se doit pourtant de se tenir également à l'écoute de ses propres manques, et donc de s'interroger sur ses publics absents, de se concentrer sur ceux qui restent peu liés au monde du livre et de sa communication.

Mon enquête ne s'est reposée que sur une méthodologie établie selon nos propres considérations, d'où certaines hésitations. Je crois cependant qu'elle a marqué la réelle volonté de la BFM d'entreprendre concrètement des actions "hors-les-murs". Celle-ci s'est sensibilisée à l'existence et aux préoccupations de son public potentiel, elle s'est montrée attentive au silence, dans le souci d'être à l'écoute du plus grand nombre. La BFM a motivé son intention de se repositionner, et d'engager une politique d'ouverture et d'évaluation. Son environnement est aujourd'hui connu et elle détient, dans une certaine mesure, un outil de gestion et de politique d'orientation d'actions futures.

Marie-Aude PYTHON¹⁵

¹⁵Pour tout renseignement complémentaire : Marie-Aude.Python@archi.unige.ch

ALLO BIBLIO ECHOS

Commission de la concurrence et prix des livres

La *Commission fédérale de la Concurrence* a pris le 6 septembre 1999 une décision consternante en s'opposant à l'accord sur les prix qui lie les éditeurs et libraires alémaniques. Elle considère que le livre est une marchandise comme les autres et qu'il doit être soumis aux seules lois du marché. Dans le cadre d'une vision néo-libérale qui impose de fait le modèle culturel unique du plus fort, il est impossible d'accepter que l'identité d'une nation, qui se reflète dans sa culture, soit passée au moulinet des seuls intérêts économiques au nom du dogme de la libre concurrence.

D'après Cl. Torracinta, « Un mauvais coup porté au livre », *Tribune de Genève*, 14.9.99, p. 2

Illettrisme

Madame Ruth Dreifuss, Présidente de la Confédération a évoqué devant le Conseil national, lors de la session d'été 1999, le grave problème de l'illettrisme, en parlant de son caractère invalidant et de la marginalisation qui s'ensuit.

« L'illettrisme est un vrai problème. Il faut savoir qu'en Suisse, il s'agit surtout d'un analphabétisme fonctionnel, c'est-à-dire qu'en général, les personnes touchées ont reçu les rudiments ou les instruments de base de la lecture et de l'écriture, mais que, faute de leur utilisation, ces instruments on perdu leur acuité et ne peuvent plus leur rendre les services que l'on en attend. Il y a donc une facette préventive à développer dans la lutte contre l'illettrisme. Il faut donner envie, et les moyens, d'utiliser ces instruments que transmet l'école de base. (...) Certaines de nos activités doivent par conséquent (...) viser à accroître l'appétit de lecture, à mettre des livres à disposition, à encourager l'usage de l'écrit pour la communication, mais aussi pour le plaisir, pour l'information, pour les différents usages qui peuvent en être faits. »

Madame la Présidente a développé, dans la suite de son intervention, le rôle des différents partenaires, entre autres ceux de la *Bibliothèque nationale* et de la *Bibliothèque pour tous* en faisant également allusion à la *Fureur de Lire* genevoise ou à la grande campagne sur la promotion de la lecture, qui doit démarrer le 23 avril 2000.

Conseil National, session d'été 1999, 99.006, 7^e séance, 8.6.99, 8h00

Syllabus

Connaissez-vous Syllabus ? C'est un petit feuillet genevois plié en six, au graphisme original, édité par quelques libraires passionnés qui présentent leurs « coup de cœur ». Le numéro 3 concerne les écrivains algériens (mais pas seulement). C'est très sympathique. C'est gratuit ! pour le recevoir chez

soi il faut envoyer 6 timbres de 90 (un pour chaque numéro) à l'adresse ci-dessous.

Syllabus, 12 rue des Falaises, 1205 Genève

Triologue

L'Association *Triologue* a son siège à Genève et est active dans toute la Suisse romande dans l'aide aux chômeurs. Après avoir demandé à une diplômante de l'EID de réorganiser sa bibliothèque, Triologue fait appel aux bonnes volontés de bibliothécaires pour gérer bénévolement cette même bibliothèque quelques heures par semaine.

Renseignements : F. Burgy, EID, tél. : 705.99.68 e-mail :

francois.burgy@edu.ge.ch

La Joie de lire

La Joie de Lire a fermé définitivement à fin septembre 1999 sa librairie du Bourg-de-Four pour se consacrer entièrement à ses activités d'édition.

Melchior

Quant à Melchior, la maison d'édition se lance courageusement dans la production de livres-objets, regroupés dans la collection « Codex » et dans celle de livres impubliables, dans la collection du même nom. Mais Christian Buenzod, fondateur de Melchior, ne s'arrête pas à ces deux défis. Il veut encore lancer une revue littéraire romande. A suivre...

Quelle fureur ? Sex-shop et littérature antique

Comme à chaque édition de la *Fureur de Lire*, Dominique Berlie et Jean-Charles Giroud ont préparé un programme somptueux. Dans la petite plaquette destinée à guider le public genevois et publiée à plusieurs milliers d'exemplaires, une conférence consacrée à « L'exil dans la littérature antique » était sensée se dérouler au « 19 Rue de la Rôtisserie »... qui s'est révélé être l'adresse du Sex-Shop du même nom !

Italie : Cendres de Dante

Les bibliothèques comme nous le savons sont des lieux de conservation du patrimoine.

Est-ce à ce titre que la Bibliothèque de Florence a précieusement classé dans une enveloppe les cendres de Dante, qui viennent d'être retrouvées coincées entre deux volumes de ses collections.

Etat-Unis : La censure

L'association des Bibliothèques américaines (ALA) en lançant un cri d'alarme : Comme chaque année, l'ALA organise la semaine du livre interdit (Banned Books Week), afin de sensibiliser le public aux risques multiples de la censure. Elle publie la liste des livres mis à l'index dans les différents lycées du pays comme par exemple le *Journal d'Anne Frank* ou *Cent ans de solitude*. La liste s'allonge malheureusement chaque année, alimentée par cinq tentatives de censure par jour, basées sur des accusations de pornographie, d'obscénité ou de mots violents.

Les vraies bibliothèques.....

Heureusement que « Les vraies bibliothèques seront toujours ces voiles gonflées du vent du large, et qui nous font glisser vers l'inconnu, sur les eaux de la terre. Elle seront toujours notre mémoire humaine, aux rayons de lumière. »

Etienne Barilier, *Hebdo*, 10.6.99, p. 95

Quels outils de navigation pour les CD-ROMs de vulgarisation ?

C'est le titre de la thèse, présentée à la FAPSE en 1999 par Hervé Platteaux. La table des matières se révèle alléchante, et donne envie de lire ce texte de doctorat.

e-book et e-ink

L'e-book « traditionnel » est déjà jugé trop lourd et encombrant par certains, les ingénieurs ont déjà élaboré un début de solution. Grâce à l'encre électronique, ou e-ink, stockée dans les micro bulles d'un papier très spécial, et orientable sur signal électronique, il sera possible de recopier et de mémoriser des milliers de pages à la vitesse de la lumière : le livre électronique léger, élégant et feuilletable... comme un vrai document papier ou presque, sera produit commercialement dans les années à venir.

Y2K ou An 2000

Cédant à la mode du BUG, le Comité de rédaction fait appel à vous ! Pour relater dans le premier numéro Hors-Texte du 3ème millénaire vos bonnes et mauvaises surprises, envoyez-nous, même en quelques lignes tous les témoignages concernant vos bibliothèques au lendemain du 1^{er} janvier 2000 !

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

La Foire du livre se met à l'électronique

La 51^{ème} Foire du Livre de Francfort a accueilli, du 13 au 18 octobre, un bon nombre de projets de livres électroniques. Forte de cette nouvelle expérience réussie, elle devrait organiser l'année prochaine un prix intitulé « ebook awards » créé à l'initiative de microsoft pour récompenser la littérature électronique.

<http://www.frankfurter-buchmesse.de/bookfair/navigation-e.html>

<http://www.frankfurter-buchmesse.de/bookfair/news-e/presse-e/01496/frames.html>

<http://www.microsoft.com/presspass/features/1999/10-13ebooks.htm>

L'incendie de la bibliothèque de l'Université de Lyon

Les Universités de Lyon 2 et 3 font un appel pour recevoir des fonds et des dons en espèces, afin de reconstituer les collections détruites par le feu pendant la nuit du 11 au 12 juin dernier.

<http://phebus.univ-lyon2.fr/Bibliotheque/index.htm#sommaire>

Canada

« Notre mémoire en ligne est un projet de recherche, réalisé en partenariat, visant à permettre l'accès par le Web à une bibliothèque virtuelle constituée de sources primaires en histoire canadienne, de l'arrivée des premiers européens jusqu'à la fin du 19e siècle. Les points forts de cette banque de données sont la littérature, les voyages et l'exploration, l'histoire des femmes, les études autochtones et l'histoire du Canada français. »

<http://www.canadiana.org/>

Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzi, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Adresse :

Rédaction de **HORS-TEXTE** / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



*Jeune auteur racontant à son futur éditeur
une épouvantable histoire de monstre.*

ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

25 février 2000

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>L'école d'information documentaire déménage</i>	3
<i>La Fureur de lire 1999 à Genève</i>	7
<i>11èmes Journées d'Arole – Crêt Bérard</i>	9
<i>Greetings from Bangkok</i>	13
<i>La Société de lecture et le Théâtre de poche :</i>	
<i>une heureuse rencontre</i>	16
<i>La discothèque des Minoteries a fêté ses 20 ans de succès</i>	18
<i>BibliOpass : un réseau pour lecteurs nomades</i>	21
<i>Les bibliothèques, déjà saignées financièrement par les éditeurs</i>	
<i>scientifiques, s'apprêtent à affronter Internet</i>	26
<i>Guida alle biblioteche della Svizzera italiana</i>	30
<i>Les non-usagers de la Bibliothèque de Forum Meyrin</i>	31
<i>Allo biblio échos</i>	35
<i>Entre deux vagues</i>	38

Impression : Association TRAJETS, Genève